Notice d'information pigments – encres – aiguilles

PRODUIT EXCLUSIVEMENT RESERVES A L'USAGE DES PROFESSIONNELS

Lire attentivement les informations suivantes avant l'utilisation

SUBSTANCES CONTENUES : N AEMPS

354 PE gamme blanche
355 PE gamme noire
356 PE gamme bleue
357 PE gamme ocre
358 PE gamme rouge
359 PE gamme marron

Les pigments colorés du fabricant MT derm sont de qualité DERMASAFE et sont a utiliser pour une pigmentation du visage et ou du corps. Ils remplissent les exigences de sécurité et de qualité les plus élevées. **ILS SONT STERILES**

Gamme blanche : eau dé ionisée 22%, alcool isopropilique 16 %, glycérine 16%, oxyde de titane surfactant-<1 n.INCI 77891
Gamme noire : eau 19%, alcool isopropilique 14%, glycérine 14%. INCI 77499
Gamme bleue : eau 25%, glycérine 19 %, alcool isopropilique 19 % INCI 77891-77499-73360-744160-77492
Gamme ocre : eau 25%, glycérine 19 %, alcool isopropilique 19 % INCI 77492-77891-1910-77499
Gamme rouge : eau 25%, glycérine 19 %, alcool isopropilique 19 % INCI 77891-73360-77491-77499
Gamme marron : eau dé ionisée 25%, glycérine 19 %, alcool isopropilique 19 % INCI 77891-77491-77499

INDICATIONS

Les pigments sont introduits dans les couches supérieures de la peau à l'aide d'une aiguille et d'un appareil réservé à la pigmentation.
Les pigments sont utilisés pour :

- La pigmentation du visage : sourcils, eye liner (trait sur la paupière), contour et remplissage de lèvres, grain de beauté
- La pigmentation du corps : tatouages, cicatrices, mamelons, aréoles mammaires, marquage radiologique

CONTRE INDICATIONS :

Hémophilie, hépatite, séropositivité, traitement de chimiothérapie, radiothérapie, maladie auto-immunes, diabète, allergie connues, problème de cicatrisation, grossesse, allaitement, anomalie de la zone à pigmenter (eczéma, psoriasis, bouton..), insuffisance cardiaque, rénale ou hépatique, glaucome , conjonctivite (pour une pigmentation aux yeux), herpès, consommation récente de drogue ou d'alcool, traitement anti dépresseur
En cas de doute, demandez l'accord du médecin de votre client avant de pigmenter

PRECAUTION D'EMPLOI DES PIGMENTS :

- Pigment 3 ml = 1 utilisation. 10 ml/35ml/50 ml = plusieurs utilisations
- Toujours vérifier la date de validité avant l'utilisation
- Ne pas mélanger plusieurs marques de pigment entre elles
- Bien secouer avant l'emploi
- Préparer la zone à pigmenter selon les dispositions relatives à l'hygiène du pays
- Utiliser une aiguille sous emballage stérile à usage unique pour appliquer le pigment
- Ne pas introduire l'aiguille directement dans le flacon
- Eviter tout contact avec les yeux (rincer abondamment si contact)
- En cas de doute d'allergie du client faire un test derrière l'oreille et attendre 72 heures avant de pigmenter.
-

CONSERVATION DES PIGMENTS :

- A conserver dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière
- A conserver hors de portée des enfants
- Ne pas utiliser si le pigment semble en mauvais état (abimé, ouvert)



EFFETS INDESIRABLES :

Après la prestation, la zone pigmentée peut rester sensible quelques jours (au-delà consulter un médecin)
Une récurrence herpétique est possible

TENUE DE LA PIGMENTATION :

- En fonction du travail exécuté et de la peau, il se peut que les pigments ne se disposent pas de façon homogène
- Le pigment introduit peut éventuellement ne jamais s'effacer
- L'intensité de la couleur et la tenue ne sont pas garanties
- La couleur peut se modifier dans le temps (s'éclaircir, s'effacer par zone.)
- La pigmentation peut nécessiter une retouche à faire sous 4 à 6 semaines

- La couleur finale ressort au bout de 3 semaines

INFORMATIONS IMPORTANTES

En dépit des efforts constants de notre fabricant afin de s'assurer que le produit ne soit pas allergène et remplisse les plus hautes exigences de qualité et de pureté, l'utilisation du produit peut entrainer des réactions allergiques chez certaines personnes due à une sensibilité individuelle.
La société Pigmentsé se décharge de toute responsabilité suite aux réactions allergiques de certaines personnes aux pigments. Si la tolérance du pigment n'a pas pu être mise en évidence lors d'utilisations précédentes, nous vous recommandons de consulter un dermatologue avant l'utilisation ou de faire un test (derrière l'oreille).
Le fabricant décline toute responsabilité quant aux essais de « dépigmentation » par laser ou par tout autre procédé.
Pour une meilleure traçabilité, nous vous conseillons de noter les numéros de lots sur un registre de sécurité et sur la fiche de votre client.

Pour toute réclamation, mentionnez obligatoirement le n° de lot du pigment figurant sur le flacon.
Le fabricant MT DERM est certifié selon les normes DIN EN ISO 9001 et 13485
La déclaration de chaque couleur de pigment peut être consultée par les autorités
Chaque fiche de pigment est envoyée sur simple demande ou est consultable en ligne www.boutiquepigmentse.com sur la fiche de chacun des pigments.

FABRICANT : MT.DERM GmbH Gustav-Krone-Str.3 14167 Berlin, Allemagne
DISTRIBUTEUR : *BOUTIQUE* PIGMENTSE 5 avenue Lionel Terray 69330 Meyzieu, France 04 37 43 61 **81**

MONOBLOCS EXCLUSIVEMENT RESERVES A L'USAGE DES PROFESSIONNELS

Lire attentivement les informations suivantes avant d'utiliser les monoblocs.

Pour utiliser le monobloc, il faut impérativement respecter les consignes d'hygiène relatives à la réglementation en vigueur du pays
Chaque monobloc est scellé dans un emballage stérile comprenant :

le numéro de lot, la date de fabrication, la date de péremption.

Le numéro de lot sert à la traçabilité du produit (à communiquer en cas de problèmes).
Lorsque l'emballage est fermé et non endommagé, le fabricant des monoblocs garantit la stérilité pour une période de 5 ans.
Le monobloc est à visser ou à imbriquer au dermographe. Le monobloc est livré dans un emballage stérile, à usage unique et doit impérativement être placé en container DASRI après utilisation (déchets d'activités de soins à risques infectieux)
La pointe du monobloc doit être insérée par mouvements circulaires pendant 2 à 3 secondes dans le godet contenant le pigment.
Ce dernier est aspiré dès que l'appareil est allumé.

REGLAGE DE LA COURSE D'AIGUILLE :

Le réglage de la course d'aiguilles doit toujours être effectué lorsque l'appareil est en marche. Il suffit de tourner le monobloc pour régler la profondeur de piquage optimale pour l'usage respectif.
La profondeur de piquage appropriée diffère selon la zone à pigmenter, le type de peau et l'effet recherché. Les connaissances associées seront acquises dans le cadre d'une formation spécifique.

RETRAIT DU MONOBLOC :

Pour retirer le monobloc, le dévisser ou le désimbriquer.
Après avoir retiré le monobloc, s'assurer que l'aiguille est complètement rentrée, avant de la placer en container DASRI.

En cas de panne, contactez-nous : SAV Pigmentsé : 04 37 43 61 81
Ou par e-mail : commande@pigmentse.com
Pensez à préciser : Votre nom, le numéro de votre facture, la date d'achat, le problème rencontré.